

## **POINTS SAILLANTS SUR LES CSE EXTRAORDINAIRE & CSE ORDINAIRE du 30 septembre 2020 ET NEGOCIATIONS du 1 octobre 2020**

### **CSE EXTRAORDINAIRE du 30/9/2020 : Information concernant l'annonce d'une étude sur un éventuel rapprochement des réseaux bancaires Crédit du Nord et Société Generale**

#### **La Direction indique que :**

- il ne s'agit pas d'une fusion/absorption mais de la création d'une nouvelle entité,
- l'étude, qui doit définir un nouveau modèle de banque et qui se base sur les travaux de groupes de travail, est lancée et durera 2 mois,
- elle sera ensuite présentée au conseil d'administration de la SG pour validation,
- à l'issue, IL Y AURA un parcours social de négociations concernant les contrats de travail et les primes de fin de carrière ; il pourrait y avoir des négociations préalables sur le futur contrat de travail...,
- rien ne serait écrit ; il faudra au moins deux ans pour tout finaliser,
- les groupes de travail seront constitués de salariés de la SG BDDF et du Groupe CDN ; quelques salariés de la Banque Courtois y participeront, mais il n'y en aura pas dans tous les groupes. 12 à 15 personnes maxi par groupe. Des groupes travailleront sur l'organisation, la stratégie digitale, le business, ... des chantiers transverses (3 à 4) porteront sur les relations sociales (mais pas les effectifs) et l'informatique,
- la Banque Courtois est reconnue pour être très bonne sur le PRO ; sur le digital, c'est la SG BDDF qui est très en avance. Entre SG et CDN, l'organisation n'est pas la même sur le marché de l'entreprise. Idem sur le marché des PRO. L'organisation du réseau viendra après,
- rester sur l'organisation actuelle ce ne sera pas possible. Si le rapprochement n'était pas possible, alors il s'agirait d'une fusion/absorption,
- le dialogue social se fera avec TOUS les partenaires sociaux. Une fois l'étude terminée et le projet lancé, les chantiers concernant les négociations avec les syndicats commenceront (statuts, avantages sociaux à harmoniser, ...)
- bien évidemment, il y aura du changement et des conséquences sociales. A la fin de l'étude, on calibrera (départs à la retraite notamment), mais il est trop tôt pour en parler,

-ayons confiance dans les propos du message de F. Mercadal du 23/9 : « *Soyez assurés que, si l'étude devait conclure à la mise en place d'un rapprochement des deux réseaux nous resterions toujours fidèles à nos engagements d'employeur responsable tant dans le dialogue que les pratiques sociales pour accompagner chaque collaborateur et sans départ contraint, comme nous l'avons toujours fait* » ,

-un rdv entre la Direction, les délégués syndicaux + un élu (tant de la CFDT que du SNB), la secrétaire du CSE et Sébastien Proto de la SG aura lieu le 6 octobre à 14h30.

Nous sommes en contact étroit avec les sections CFDT de la Société Générale et du Groupe Crédit du Nord afin d'échanger nos informations et de coordonner nos actions. Nous vous tiendrons régulièrement informés des évolutions. **En tant qu'organisation responsable, nous sommes déterminés à utiliser tous les moyens légaux à notre disposition pour peser sur ce dossier et défendre vos intérêts et vos emplois.**

Nous vous comptons sur vous pour nous faire remonter vos inquiétudes et vos questions. **Dans ce projet, notre priorité, c'est l'humain et de sauver nos bassins d'emploi. Nous demandons des informations concrètes et des garanties !**

### **CSE ORDINAIRE du 30/9/2020 :**

**-Ralentissements Informatiques** : c'est la faute à un composant...

**-SODEXO, la carte ne marche PASS** : Nous avons fait remonter à la Direction que :

\*des restaurateurs ne prennent pas la carte dans certaines zones,

\*des restaurateurs ne prennent plus la carte car restent en attente de sommes qui leur sont dues par SODEXO depuis 2019, mais prennent les tickets papiers,

\*des restaurateurs refusent la carte parce que ça coûte cher et préfèrent des tickets papiers,

\*au moment de payer, le restaurateur répond « *on a des pbs avec cette carte ; voyez avec SODEXO ou votre employeur pour avoir des tickets* » ; les salariés règlent donc avec leur carte bleue,



\*au moment de payer à hauteur de 38€ (cf. dernier message de SODEXO du 20/8), la carte ne passe qu'à hauteur de 19€... ; les salariés règlent donc 19€ avec leur carte bleue,

\*les salariés ont des centaines d'euros sur la carte SODEXO PASS et ne peuvent pas librement les utiliser, contrairement aux tickets papiers. Ils ne peuvent pas utiliser leur crédit,

**La Direction indique que** : des nouvelles cartes SODEXO PASS sans contact vont nous être adressées... MAIS il n'est PAS QUESTION de revenir au moindre ticket PAPIER...

**-Point « d'Hiver »** : La Direction anticipe une augmentation du nombre des dossiers contentieux, en lien avec les PGE. Une partie du portefeuille à recouvrer va donc être cédée à un tiers. Alors qu'il s'agit d'une externalisation, la Direction ne juge pas utile de nous présenter une information/consultation en bonne et due forme, mais nous assure « *qu'il n'y aura pas d'impact sur les effectifs* »... A SUIVRE

### **-NEGOCIATIONS DU 1/10/2020 :**

La CFDT a fait savoir qu'elle reportait à 2 mois toute prise de position concernant les thématiques abordées en Négociations ; le temps que durera « l'étude » par les groupes de travail.

**-MUTUELLE SOGECAP** : De fait, la Direction a décidé de stopper les discussions concernant la mise en place du régime complémentaire de frais de santé SOGECAP à la Banque Courtois.

Consultez le site : [www.cfdt-courtois.fr](http://www.cfdt-courtois.fr)  
Pour nous contacter : [cfdtcourtois@gmail.com](mailto:cfdtcourtois@gmail.com)